

Communiqué de presse

Le 06 juillet 2021

« Concours Entreprendre pour la vie étudiante »

Après le succès de la première édition en 2019, la Conférence des présidents d'université (CPU) et l'Association des villes universitaires de France (AVUF) ont choisi, cette année, de renouveler le concours « Entreprendre pour la vie étudiante ».

Il a pour objectif de valoriser et stimuler la création d'offres de services pour les étudiants ou pour animer la vie étudiante sur les campus et dans les villes universitaires.

Cette seconde édition a recueilli 62 candidatures. Après une présélection par un jury composé des partenaires du concours, 12 candidatures finales ont été retenues

La finale du concours s'est tenue le vendredi 25 juin, journée au cours de laquelle, les candidats sélectionnés ont présenté leur service. A l'issue de celle-ci, 4 start-ups ont été primées par un jury composé des partenaires du concours et par un public composé de membres adhérents de l'AVUF et de la CPU.

Prix du jury et prix du public : **Colibree Intergénération** : 1er site internet dédié à la cohabitation intergénérationnelle de courte et longue durée en France.

<https://www.colibree.fr/>

Prix du jury : **Sphere** : Plateforme d'aide aux acteurs de la vie étudiante pour animer et gérer la vie étudiante sur leur campus. <https://www.sphere-campus.com/>

Prix du jury : **Needl** : Plateforme de logement pour les étudiants en mobilité internationale sortante, Needl permet de comparer et de réserver un logement en ligne. <https://www.needl.fr/home>

Prix du jury : **LivinFrance** : Plateforme gratuite d'aide aux étudiants en mobilité internationale entrante permettant de centraliser l'ensemble des procédures liées à l'installation en France. <https://livin-france.com/>

Les 8 autres finalistes étaient : **S'tudiant, Les Tribus, Corecyclage, BeeReady, MillaMeet, MNG Coaching, Leizup et My Road.**